

l'hon. sénateur Chapais, Sir A. T. Galt, Sir Léonard Tilley, les Hons. Peter Mitchell, Howland, W. McDougall, Sir Edward Kenney, Sir John Rose et l'Hon A. G. Archibald firent partie du cabinet. Le Dr Tupper, par un motif honorable, refusa d'entrer dans le cabinet, à cause de la position particulière que sa province venait de lui faire, en envoyant aux communes du Canada, une députation exclusivement composée d'adversaires de la confédération. Le député de Cumberland, afin de rendre justice à la minorité catholique, s'était effacé en faveur de Sir Edward Kenney, représentant alors cette minorité, en parlement. En effet, le Dr Tupper était le seul unioniste élu ! Pendant les débats de la première session, M. Howe, essayant de tourner en ridicule la position isolée du chef confédéré de la Nouvelle-Ecosse, dans la chambre des communes, le Dr Tupper fit une très heureuse réplique à ses cuisantes remarques ; et, il prédit au vieux tribun, qu'à la première occasion favorable, le peuple, revenu à lui-même, après mûre délibération, se rangerait sous la bannière confédérée et que dans un avenir très prochain, une majorité des délégués de la Nouvelle-Ecosse, se verrait dans cette chambre, rangé autour de lui ; ce qui arriva en effet, peu d'années après. En 1878, le Dr Tupper revint triomphant de l'épreuve électorale, appuyé d'une grande majorité des représentants de sa province. Et chose plus invraisemblable encore, c'est que M. Howe lui même, le 30 janvier 1869, acceptait la position de Président du conseil privé, dans l'administration MacDonald ! Tant il est vrai, qu'en politique, les adversaires d'hier sont les alliés de demain. Du reste, les circonstances modifient les opinions des hommes ; il n'y a que les idiots et les fous qui aient des idées absolument fixes. Cependant, M. Howe ne s'était pas rangé tout de suite sous l'étendard confédéré. Froissé et humilié de ce que d'autres avait réussi à mener à bonne fin une mesure qu'il avait avoué lui-même, et qu'il n'avait pas poursuivie à cause de sa versatilité de caractère, M. Howe avait continué, après 1867, son agitation, en faveur du rappel de

l'acte fédératif, pour sa province. Dans ce dessein, il avait même traversé l'océan et était allé seul avec un fort parti, en Angleterre, en faveur de ses prétentions. Le gouvernement canadien, sachant l'influence légitime dont le Dr Tupper jouissait auprès du cabinet de St. James, le chargeait d'aller défendre la confédération, contre les attaques de M. Howe ;—Les deux vieux adversaires se retrouvaient en présence à Londres. Sir Charles fit une visite amicale à M. Howe. Ces deux hommes, toujours en opposition l'un à l'autre, s'attiraient mutuellement, s'aimaient peut-être, sans s'en expliquer la cause ; il y a entre certaines natures des analogies mystérieuses, des sympathies secrètes ; Le talent provoque l'admiration ; de l'admiration à l'amitié, la transition est naturelle. D'ailleurs, M. Howe rendait souvent justice à ses adversaires. Après sa défaite, en 1855, il répondait à un ami d'Halifax qui lui demandait quel était ce Docteur Tupper qui venait de le vaincre dans Cumberland ? " Qu'il le connaîtrait assez vite et que ce Dr Tupper serait bientôt le chef du parti conservateur de la Nouvelle-Ecosse." Howe, cette fois, voyait juste. La mission du Dr Tupper eut encore, en cette circonstance, un plein succès. M. Howe dut revenir découragé et presque converti à l'idée de confédération ! ce fut la fin de l'agitation anti-confédérée. Depuis lors, il n'y eut plus d'opposition sérieuse au nouvel état politique, inauguré en 1867.

Une circonstance particulière fournit au Dr Tupper l'occasion de manifester ses sentiments de loyauté et de justice envers les Canadiens. Pour récompenser les grands mérites de Sir John et de Sir George Etienne Cartier, le gouvernement leur avait octroyé des titres et des décorations. Malheureusement l'on avait offert à Sir George un titre moins élevé qu'à son ami et collègue Sir John ! Ce qui avait blessé profondément le chef des Canadiens français. Sous l'empire de cette humiliation, avec cette franchise qui le caractérisait, Sir George écrivit au cabinet de St. James une lettre vive, concise, franche et digne, pour motiver son refus d'accepter le titre de C. B. dont on voulait dédaigneusement le grati-

fier. L'Angleterre, bien que fidèlement servie par les canadiens-français, c'est souvent montrée particulière à leur égard. Le temps, qui est un maître unique, lui enseignera un peu plus de justice ; du moins espérons le. Sir John et Sir George étaient non-seulement les chefs d'un grand parti, des hommes de génie supérieur, mais encore les plus fidèles sujets de l'Angleterre. Côte à côte, vingt ans durant, ils avaient livré des combats gigantesques en faveur du maintien des institutions Britanniques en Canada, pendant laquelle période un nombreux parti se prononçait en faveur de l'annexion avec la république voisine, surtout en 1848.

L'on était tellement habitué à voir ensemble ces deux hommes célèbres qu'on les avait baptisé du nom de "*Frères Siamois*." Dans ces circonstances, le Dr Tupper étant alors à Londres et jouissant d'une grande considération auprès du comte de Carnarvon, suggéra à ce dernier, un moyen de réparer l'injure que l'on avait faite aux Canadiens dans la personne de leur chef aimé : C'était de lui décerner le titre de Baronet, supérieur même à celui de C. C. B. accepté par son collègue.

L'on accorde ce titre qu'avec une grande prudence, car le premier enfant mâle du baronet hérite de son titre ; or, il convient pour cela, de posséder une certaine fortune et de tenir un certain rang dans la société. Ainsi, comme les grandes fortunes sont rares, en ce pays, il y a très peu de baronets. Dans le cas de Sir George, il n'y avait pas d'obstacle, car il n'avait pas de fils pour lui succéder. C'est ce que Sir Charles avait fait valoir auprès de son ami, le comte de Carnarvon ; En conséquence, Sir George fut créé Baronet.

Ainsi, le Dr Tupper continuait ses traditions d'amitié et de justice envers la minorité. Il acquit, par là, un nouveau titre à la reconnaissance de tous les Canadiens ; il est si rare de les voir recevoir leur part légitime de faveurs, de droits ou de privilèges ! Il est si rare, surtout, de leur trouver des défenseurs à l'étranger ! Pour ne plus revenir sur cette question de titre, disons tout de suite, que Sir Charles, déjà créé compagnon du Bain, en 1867,